

Le pôle forestier

Situé au Natus, sur une parcelle appartenant à la mairie de La Teste, il a été créé par l'ADDUFU en 2008, en collaboration avec le maire de La Teste, Jean François Acot-Mirande, pour informer le public et faciliter la livraison de bois aux usagers. Il assure la coupe du bois en Forêt Usagère, le débardage des billes de bois, le sciage, (une scierie performante a été installée en 2015).

Il fonctionne grâce à un scieur, rémunéré à la coupe, et de nombreux bénévoles, dont vous pouvez faire partie. Il est important que les demandes de bois soient nombreuses car il est nécessaire de couper des pins pour que la forêt se régénère.

Cabanes, abris de jardin, clôtures, voliges, bardage, etc., les



Le pin à abattre est coupé à la tronçonneuse, il tombe, et une fois à terre, il est débité en grumes.



Le tracteur et les moyens mécaniques ont remplacé les mules qui débardaient les billes vers la scierie.



La bille est installée sur le chariot, on commence par enlever les croûtes de la bille.



Puis les planches sont débitées et stockées. Les croûtes sont mises à disposition des usagers.



besoins sont nombreux. N'hésitez pas à contacter le pôle forestier, il vous suffira de fournir un justificatif prouvant vos dix ans de résidence principale dans le Caplatat et assurant que le bois est pour un usage uniquement personnel.



COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE DE BOIS D'OEUVRE?

Les **3 documents** suivants sont à compléter par vous et à remettre à l'ADDUFU
Boite Postale 60520 - La Teste de Buch – 33164

- ☞ **L'Attestation de nationalité et de résidence**
- ☞ **La lettre aux syndicats de permission de couper du bois**
- ☞ **La liste des débits de bois de construction demandés**

Ces documents sont à télécharger sur le site addufu.org

Vous pouvez également remettre votre demande à l'un des syndicats d'Usagers:

Monsieur **Claude LAFON**, syndic de La Teste, 46 rue Raymond Daugey- 33260 - Cazaux.
Tél: 05 56 22 94 83 ou 06 33 72 35 94

Monsieur **Patrick DIAZ**, syndic de Gujan-Mestras, 33470 - Gujan Mestras.
Tél: 06 76 41 69 12

Vous pouvez également rencontrer un représentant de l'ADDUFU
lors des permanences du samedi dont les lieux et dates sont indiqués
dans la presse ou sur notre site, à la rubrique "Nous contacter".